

VIOLENCE, DÉLINQUANCE ET INSÉCURITÉ A DOUALA

**Par Michèle M'PACKO
Avocat**

CAMEROUN

Août 2000

LA VIOLENCE URBAINE A DOUALA

Si d'un point de vue historique, le phénomène d'insécurité à DOUALA a toujours existé, il convient de relever que depuis l'avènement de la violence dans les médias et les troubles en Afrique, du fait de la démocratisation et de l'ajustement structurel qui en fut l'un des corollaires, les habitants de la capitale économique ont vécu des périodes de remous qui leur ont rappelé les événements de l'Indépendance d'une part, et ont, d'autre part, provoqué une psychose grandissante. A l'origine, le découpage des quartiers et des circonscriptions de la ville respectait la localisation des différentes familles autochtones : le clan SAWA, constitué de Bonabéri (Familles KOUM, MBAPPE, etc.), Bali (Familles BELL, LOBE, etc.), Deïdo (Familles EKWALLA, EYOUMetc.), Akwa (Familles DIKA, SAME, etc.), Bonapriso (Familles PRISO, NTEPE, etc.), Bonanjo (NJO, DOO, etc.). Aujourd'hui, la ville s'est agrandi, du fait de l'exode rural, de l'évolution de l'enseignement, provoquant un découpage en six circonscriptions administratives, dont neuf commissariats, notamment dans les nouveaux quartiers. Un quartier échappe à ces considérations en ce qu'historiquement réservé à la population allogène, constituée de travailleurs venant d'autres régions (Bassa, Bamiléké, Ewondo, Eton, Bafia, Batanga, Bamoun, etc.). Cet accroissement démographique a bien entendu généré un essor dans la construction immobilière, qui, si elle fut contrôlée à l'origine, devint de plus en plus anarchique, et DOUALA, qui comprenait de nombreux espaces verts, et clairs, où la justice populaire prévalait sur l'appel aux autorités, est aujourd'hui une ville où nul n'est plus à l'abri de violences, ni de mort. L'évolution s'est faite sur une soixantaine d'années, et bien vite, l'Administration a montré ses limites à contrôler l'expansion de la ville, et à fournir les services élémentaires et les infrastructures adéquates. De nombreuses causes expliquent cette dégradation de la Ville, certaines d'ordre social, nécessitant un bouleversement dans les mentalités, une éducation des populations, d'autres conjoncturelles, liées aux profondes fluctuations économiques, et d'autres encore, aux structures aujourd'hui inadaptées. Il en résulte qu'une partie de la population attend les solutions de l'Etat pendant que certains tentent de s'organiser, avec ou sans l'aide des collectivités locales et de différentes associations, avec des résultats variables.

I. L'ENVIRONNEMENT

- Les " quartiers " - dortoirs

Les plus connus sont Makepe et Kotto, situées au quartier Bonamoussadi, derrière Bonamouang. Elles ont été construites par la Société Immobilière du Cameroun (Etablissement public) et si à leur inauguration les problèmes de sécurité y étaient particulièrement accrûs, la réponse de la population, organisant des milices d'autodéfense et se regroupant pour surveiller la circulation des personnes à l'intérieur des cités, a favorisé la baisse du nombre de braquages. Petit à petit, ces quartiers ont été organisés : des écoles ont été construites, le commissariat est facile d'accès, des espaces de jeux et de loisirs ont été aménagés. De même, les populations se disciplinent pour garder leurs espaces communs viables et propres (associations par bâtiments pour en assurer l'électrification, localisation des ordures à des endroits bien précis, etc.)

- La concentration démographique

Elle est mal maîtrisée, ce qui peut s'expliquer par un exode important entre les zones urbaines et les zones rurales encore très enclavées. Cette difficulté peut également provenir de la prolifération de quartiers " spontanés ", dont l'évolution n'est pas maîtrisée : " Village ", le long de l'Axe Lourd, près de l'Aéroport, Ndogpassi à Bassa et le long des principaux axes à l'intérieur de DOUALA. La population de New-Bell, en particulier, ne peut être dénombrée, une case pouvant être construite pendant la nuit pour abriter de nouveaux arrivants en ville. Il arrive également qu'à l'intérieur d'un marché, un commerçant utilise son stand comme domicile où il est susceptible d'abriter plusieurs membres de sa famille. Il n'est pas rare qu'un maire ne puisse donner de chiffres quant à la population de son arrondissement.

- La situation des équipements

Aucune stratégie de maîtrise de la ville n'étant organisée (cf. Dr Nja Kwa, Maire de Douala Ier), les infrastructures manquent cruellement : la plupart des voies carrossables sont en mauvais état, et dans l'obscurité, les ordures sont ramassées de manière anarchique, il manque d'espaces verts à l'intérieur de la ville, les circuits d'évacuation d'eaux usagées sont inadaptés à l'expansion que connaît DOUALA ; souvent bouchés, leur entretien étant mal géré (marchés publics attribués à des sociétés dont on ne contrôle pas le professionnalisme), les nombreux caniveaux provoquent, pendant les pluies des inondations pouvant isoler certains axes.

- Les loisirs

Ce sont les particuliers qui organisent des espaces de loisirs, destinés à engranger des profits dans le cadre d'autres actions, ce qui oblige à excentrer ces sites assez loin du cœur de la cité. (cf. Kadji Sport Academy (K.S.A.). Le seul espace de loisirs récemment (il y a moins de 10 ans) construit par l'Etat a été le "Parcours VITA" ; il s'agissait d'un espace vert, comprenant des aires de jeux pour les enfants ainsi que des pistes pour les sportifs. Malheureusement, mal entretenu, il a fini par être laissé à l'abandon pour devenir un repère de brigands, où les meurtres et viols se sont multipliés, jusqu'à ce qu'il soit abandonné.

- Les vecteurs de déplacement de la criminalité

o Les guerres

Celle du Libéria a permis à un grand nombre de personnes de passer clandestinement au Cameroun ; dans le meilleur des cas, certains bénéficiaient du soutien du H.C.R., bien qu'emplis d'intentions plus ou moins honnêtes, quitte à falsifier des certificats de réfugiés pour circuler dans le pays. A DOUALA, nombre de ces Libériens, inconnus de leur Ambassade, se sont spécialisés dans la fausse monnaie. Les troubles dans la région des Grands Lacs ont favorisé l'immigration au Cameroun, et à DOUALA en particulier, de trafiquants de toutes sortes, notamment de drogue (cocaïne, cannabis, chanvre indien) dont les fortunes en devises, malgré leurs origines occultes, demeurent intéressantes.

Les déplacements des criminels

Les " riches " criminels, identifiés comme " fey men " se déplacent beaucoup ; le monde entier leur sert de site d'opération. Actuellement, plusieurs d'entre eux, bien que domiciliés à l'Etranger, gardent une part importante de leur fortune (immobilière, bons de caisse, liquidités, automobile, etc.) à DOUALA et YAOUNDE, qu'ils confient plus ou moins à leurs jeunes recrues, chargées quant à elles d'opérer sur place, avec les moyens adéquats (cf. Avocat d'un " fey man ").

o Le Port de DOUALA

Le fait que DOUALA soit un port, favorise, eu égard à la présence de marins, de clandestins, de dockers, certaines formes de criminalités comme la prostitution (certaines prostituées n'opèrent que dans les bars à marins comme le " Nightspot "), le vol (à grande échelle dans les entrepôts du port ; cf. stés d'acconage), la fraude douanière (cf. gendarmerie du port), orchestrées par des négociants en douane, une des nouvelles professions informelles apparues avec l'ajustement structurel.

II. LES DIFFERENTES LOCALISATIONS DE L'INSECURITE A DOUALA

- Les quartiers à risques

o Les abords de cimetières

Certains servent de lieux de résidence aux délinquants et aux fous (Bois des singes (Aéroport), Njo Njo (Bonapriso), Akwa, Ngodi (Akwa), Mabanda (Bonabéri), Deïdo, etc.). En effet, ces derniers ne peuvent tous être logés par l'Hôpital Laquintinie, seul à offrir un pavillon pour malades mentaux, d'où ils s'échappent souvent Parfois en plein cœur de la cité,

on les évite soigneusement une fois la nuit tombée. L'on y rapporte des vols et des agressions, le nombre n'effrayant jamais les malfaiteurs. Les policiers se risquent parfois à se poster à proximité, lorsqu'ils recherchent des individus bien précis, mais pas souvent.

New-Bell :

Situé entre Bonapriso (quartier résidentiel), Akwa (quartier commercial), Bali (quartier populaire) et Bassa (proche banlieue de Douala), ce quartier abrite la Prison Centrale de DOUALA, et le Marché Central. Les nombreuses habitations édifiées selon un plan anarchique et au gré de l'inspiration de chaque propriétaire sont souvent construites en matériaux provisoires (bois appelé " carabotte "). La proximité du plus grand marché de la ville y favorise les vols, et le soir, des agressions sont souvent rapportées à la police (vols avec tabassages, vols, etc.), pourtant implantée en plusieurs lieux (Douala IIème et IIIème). Les malfaiteurs y habitent car un nombre foisonnant de galeries et ruelles dont la maîtrise est complexe, facilitent les fuites et les évasions.

o Bassa : Cité SIC CAM et Dernier Poteau

La Cité SIC CAM, pourtant située non loin du Commissariat du 7ème arrondissement, est considéré comme un autre quartier difficile où résident de nombreux brigands, gangs et délinquants isolés. A l'instar des autres quartiers difficiles, il est fréquent d'y assister à des règlements de comptes, des rixes souvent provoquées dans les nombreux bars, " circuits " et autres " chantiers " environnants, où la nourriture et la boisson, même artisanale, sont bon marché. Le Dernier Poteau est l'un des quartiers spontanés qui se sont multipliés le long de l'Axe lourd, et qui s'étend de la fin du quartier " Village " pour rejoindre Bassa, vers le fameux Carrefour Ndokoti (grand marché) et à l'orée de l'arrondissement de DOUALA Vème (zone rurale). Y résident également de nombreux malfaiteurs, plus calmes certes. La promiscuité et l'extrême pauvreté que l'on rencontre dans ces quartiers favorisent les violences familiales et les rixes entre voisins pour des motifs souvent futiles, mais qui peuvent conduire à la mort de l'un des protagonistes (parfois assassinat, maladies inexplicables, sorcellerie, etc.)

o Nkongmondo

Traditionnellement destiné par le clan Bell (Bali) comme lieu de résidence des étrangers venus s'installer à Douala, ce quartier est identifié comme dangereux pour abriter un grand nombre de délinquants, proches des quartiers où s'exercent la criminalité soient Bonapriso, Bonanjo et Akwa. L'insécurité s'y manifeste par quelques larcins, des règlements de compte entre bandes armées, les violences domestiques et une petite délinquance.(Cf. Maire de Douala Ier).

- Les quartiers commerciaux et d'affaires

Akwa se singularise par le nombre important d'hôtels, commerces, boutiques, casinos, boîtes de nuit, bars, cabarets et quelques banques, moins bien protégées qu'à Bonanjo. C'est l'un des quartiers cibles pour toutes sortes de crimes et délits : braquages (Boulangerie Zépol, Standard Bank), meurtres (un cadre d'une société située en face de Zépol), vol d'automobiles (Akwa Palace, le Glacier Moderne).

Bonapriso, étant également un quartier résidentiel, compte cependant plusieurs restaurants, également cibles privilégiées et victimes, à l'intérieur pour les braquages, comme à l'extérieur pour les vols de véhicules, les malfaiteurs sachant que les Camerounais pouvant s'offrir un repas au restaurant sont peu nombreux et rarement pauvres.

Bonanjo, où sont situées les administrations, les sièges de la plupart des banques camerounaises et les compagnies d'assurances, voit un autre type de délinquance moins spectaculaire et bien plus onéreuse : les détournements de fonds, et plus rarement, les cambriolages de fourgons contenant des fonds. Les employés des banques et des postes, voire certains cadres, ont, à plusieurs reprises fait l'objet de procédures pénales pour vol aggravé (cf. scandale de la S.C.B.-Crédit Lyonnais, détournements de mandats aux P.T.T.). De même, certains habitants d'immeubles à Bonanjo ont été victimes de braquages armés, très bien

organisés (tracts, hommes en costume et attaché-case qui frappent aux portes et se font passer pour des V.R.P.) pendant la flambée de criminalité qui s'est abattue sur DOUALA, entre 1999 et 2000, laquelle a motivé la création d'un " commandement opérationnel ".

- La situation des quartiers résidentiels

Habités en majorité par une population dont les revenus sont assez importants, et par les expatriés, nombreux à y détenir restaurants et commerces, ils sont les lieux d'exercice de la criminalité et regroupent de ce fait, la plupart des victimes de braquages et cambriolages. On y compte Bonanjo, Bonapriso, Akwa.

III. LES MANIFESTATIONS DE LA CRIMINALITE

- La " criminalisation " de l'Etat

o Les détournements de fonds ou de dons

Il n'est pas rare que les fonds et les dons en provenance de l'Etranger soient détournés à des fins personnelles, par les fonctionnaires réceptionnaires. Il peut s'agir de médicaments, de matériel médical, de fournitures scolaires, comme de mandats postaux qui n'arrivent jamais à leurs destinataires.

o L'impunité

Un plaignant peut se retrouver en cellule si son adversaire " connaît " ne serait-ce qu'un adjudant, un enquêteur ou s'il a remis de l'argent contre sa liberté, ou les ennuis de sa victime. De même, certains hauts commis de l'Etat, connus par le peuple comme ayant porté atteinte à la fortune publique restent souvent impunis. Les cas de Messieurs ENGO, Ancien Ministre et Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale au moment de son arrestation, celui de Monsieur MOUNCHIPOU SEIDOU, Ministre des Postes et Télécommunication, sont rares et n'ont guère fait jurisprudence, contrairement aux attentes de la population. L'impunité de certains " fey men ", escrocs connus de tous, qui roulent carrossent, sablent le champagne et ont pignon sur rue, scandalise les populations qui maîtrisent rarement les appuis de ces individus.

Les marchés publics L'attribution anarchique des marchés publics (scandale des P.T.T., qui a valu son poste à M. MOUNCHIPOU) est souvent l'occasion de grandes escroqueries, tant au sein de l'Administration que dans les milieux d'affaires, malgré une réglementation récente (annexe). Les cadres de certains Ministères, Etablissements publics et para-publics, sociétés d'Etat, leurs parents ou amis créent des sociétés écrans qui deviennent les fournisseurs de l'Etat. Les factures pro forma sont prohibitives et parfois payées avant livraison de la marchandise. La pression exercée par les bailleurs de fonds a motivé le renforcement des pouvoirs du Contrôle Supérieur de l'Etat, une forte médiatisation sur cette forme de criminalité, et plus récemment, une enquête dans les services de la Communauté Urbaine de DOUALA, commandée par le Chef de l'Etat au Chef Provincial de la Sûreté Nationale du Littoral (cf. éléments de la police judiciaire, membres de la commission d'enquête).

o La corruption

La plus évidente est celle des policiers ou membres des corps armés, qui n'hésitent pas, à l'occasion de contrôle d'identité ou de contrôles routiers, à laisser les contrevenants en liberté, quelle que soit l'infraction, en échange d'un pot de vin, plus ou moins important (annexe), ou à harceler les citoyens pour quelques pièces. Ce type de corruption se retrouve dans la plupart des services publics, également dans les prisons. Elle s'accompagne de l'impunité qui permet aux auteurs d'échapper à toute sanction, laquelle peut ne consister qu'en une mutation sous des cieux moins rémunérateurs, le temps pour la population d'oublier le scandale, avant de

voir revenir l'auteur. Depuis la baisse des salaires des fonctionnaires en 1993, l'on a assisté à une flambée de ce fléau dans les milieux judiciaires, où elle se manifeste chez les Magistrats, les greffiers ou autres auxiliaires de justice. Elle se reflète dans telle décision manifestement opportuniste dans le cadre d'un procès important, dans le refus ou la précipitation à délivrer une décision de justice pour empêcher l'exercice des voies de recours ou permettre une exécution " éclair ", selon le cas, tel huissier procèdera à une exécution en violation flagrante de la loi, tel avocat proposera à son client de payer le Magistrat pour obtenir une décision favorable, quand ce n'est pas le client lui-même qui le propose, etc. Elle se caractérise par le fait que la victime sera peut-être demain l'incitateur, ou l'auteur, tout le monde l'ayant pratiquée, acceptée, en tout cas, tolérée. Le classement du Cameroun, en 1999 et en 2000, comme le pays le plus corrompu du monde, s'il a été " explicité " par l'organisme Transparency International, comme consécutif à un système assez complexe d'indices, n'a pas surpris l'homme de la rue, ni le monde des affaires qui, vivant cette corruption au quotidien, connaît le fléau et ses manifestations.

- La grande criminalité ou crime organisé

o contre les biens *

la délinquance " économique "

Le peuple camerounais est habitué à voir se créer des sociétés plus ou moins fictives dont le seul but est d'engranger beaucoup d'argent, avec beaucoup de promesses non tenues, de discours adéquats et très peu d'investissements. Il peut s'agir d'obtention de visas pour l'Etranger, d'organisation de voyages en une occasion précise (ex. la Coupe du Monde de Football), promesse d'obtention d'emplois, etc. Par ailleurs, la fraude fiscale est importante, et ne doit qu'à la pugnacité des agents de recouvrement des services du Trésor d'y avoir mis un frein, même si les abus de ces agents sont encore nombreux. * les braquages et cambriolages Souvent armés, ils peuvent être motivés par la cupidité, comme il peut s'agir de règlements de comptes ou de mesures de dissuasion, destinées à effrayer un adversaire politique, ou judiciaire, à l'occasion d'un procès dont les enjeux sont importants (annexe n°).

contre les personnes

* les rapt d'enfants et prises d'otages d'adultes

C'est une manifestation assez récente de la criminalité. Courant décembre 1999, le jeune ARNOPOULOS, aujourd'hui sain et sauf, a été enlevé à la sortie de son école, par un groupe de jeunes, membres de familles d'anciens employés d'une société de son grand-père. Ce rapt a suscité une forte émotion dans toute la ville, compte tenu de l'implantation de la famille ARNOPOULOS à DOUALA (un magasin d'import-export, TATI, parc immobilier, etc.), vite atténuée car après enquête sur M. Anestis ARNOPOULOS, dont les affaires ne sont pas toujours " claires ", on a plutôt suspecté un règlement de comptes ; en effet, M. ARNOPOULOS avait quelques années plus tôt, déploré l'enlèvement, heureusement non suivi d'assassinat, de l'un de ses fils. Il est arrivé qu'à l'occasion d'un braquage de véhicule (4 x 4, V6, V12, etc.), les malfaiteurs prennent en otage le propriétaire et les passagers, afin de pouvoir désamorcer le système de sécurité. S'ils ne sont intéressés que par le véhicule, ce qui est souvent le cas, ils relâcheront leur otage sans dommage corporel, mais peut-être après l'avoir dépouillé de ses papiers et vêtements. Si, par contre, ils s'attendaient à trouver de l'argent, ils pourraient se montrer violents.

* les assassinats

La communauté française, et une grande partie de la communauté camerounaise de DOUALA a déploré l'assassinat de M. NOURRY, commerçant français installé à Bonapriso et tué lors du cambriolage en plein jour de sa boucherie. Ce dernier meurtre, intervenant alors que la population se remettait à peine de l'enlèvement du petit ARNOPOULOS a conduit les expatriés à créer un comité, poussant les autorités à mettre en place, en réaction, le commandement opérationnel. Cependant, une grande partie de la population fut choquée par

ce mouvement ; en effet, plusieurs décès de nombreux camerounais, assassinés sauvagement à l'occasion de cambriolages ou de règlement de comptes, ne suscitèrent pas la même réaction des autorités qui, lors de meurtres comme ceux d'un architecte (M. DIPPA à Bonapriso), d'une pharmacienne quelques années plus tôt (Mme MBAPPE à Akwa), d'un ingénieur en 1985-1986 (M. MPONDO à Bonabéri), d'un médecin (Dr NGASSEU à Bali), et de nombreux autres anonymes, entamaient les procédures normales d'enquêtes qui aboutissaient rarement, et se " réveillaient " parce que les victimes étaient étrangères. La décapitation du jeune NYOBE, âgé de 11 ans, près de l'Aéroport, en 1995, dans le cadre de ce qui s'est révélé être un trafic d'organes, ainsi que la flambée de crimes analogues, n'avaient non plus suscité de réaction aussi ferme des services de la Sûreté Nationale dont un officiel, aux dires de certains témoins, était impliqué. Il n'a jamais été entendu, a été muté, et les auteurs identifiés, après une récusation des juges à DOUALA, ont été jugés à BAFOUSSAM, et condamnés. Le tenancier d'une boîte de nuit de DOUALA, dénoncé par les assassins comme étant le commanditaire du crime a été relaxé, et continue son activité sans inquiétude. Même si ce type de criminalité est moins médiatisé, aujourd'hui, le choc suscité dans la population par la cruauté et le cynisme de tels procédés, par l'impunité dont jouissent certains, en créant une certaine amertume, a terni le blason des officiels de la police aux yeux des Camerounais.

- La petite délinquance

o Les vols

La dérive morale, la pauvreté, l'impunité de certains riches arrogants, en ont fait l'une des principales manifestations de la criminalité mais banalisée tant qu'elle n'est pas aggravée (avec utilisation d'une arme, la nuit, par effraction, avec violences ; cf. art. 320 du code pénal). On le retrouve partout : à domicile (les domestiques), dans les marchés (petites escroqueries et vols à la tire), dans les quartiers commerciaux (vols à la tire), dans les bureaux (travailleurs salariés). En l'absence d'une circonstance aggravante, et lorsqu'il ne porte pas sur des objets ou des sommes importantes, il est plutôt toléré. Seront poursuivis les vols d'argent, de bijoux, d'appareils électroménagers, de marchandises, en flagrants délits, et selon les personnalités, les liens et les rapports entre la victime et le délinquant (voisinage, parenté, subordination, collaboration).

La drogue

Les drogues dites " douces " font l'objet d'une consommation locale importante, tolérée par les services de police jusque récemment : l'infraction, prévue par les articles 42 (4) et 79 du code pénal, envisage les consommateurs de stupéfiants comme des malades que l'on doit soigner. Il est rare qu'ils soient traduits en justice pour ce motif, plutôt pour le vol commis pour payer la drogue. Le trafic (cannabis, cocaïne), peu important en comparaison des facteurs qui le favoriseraient (le Port, la montée de la criminalité, les gains, etc.) et eu égard à la proximité du Nigeria, véritable plaque tournante de la sous-région, ne peut être poursuivi que par le Ministère Public, sous réserve de la qualité de Camerounais du prévenu, et de la commission du délit sur le territoire. Il en est de même du trafic de personnes, et de la piraterie. Il apparaît donc que ces infractions ne réunissent pas encore, au Cameroun, les conditions qui nécessiteraient une lutte particulière.

- La délinquance juvénile

On la retrouve dans les quartiers difficiles ou en marge des belles résidences, dans des ghettos informels. Délinquants par pauvreté ou par vengeance, ils emplissent inutilement la prison de New-Bell où les mesures de réinsertion sociale sont rares. De délinquants occasionnels, ils deviennent des délinquants d'habitude, informés en prison des réseaux de malfaiteurs et des moyens d'échapper à la répression, ou même de quitter le Cameroun en cas de nécessité.

- Les délits de mœurs

o Les violences domestiques

Elles sont très largement répandues et tolérées dans toutes les couches sociales et dans tous les quartiers : violences physiques, viols, brimades, pratiques de sorcellerie, et vis-à-vis des

enfants, les viols et l'inceste, tabous difficilement assumés et gérés par des mères prêtes à tout supporter pour ce qu'elles pensent être le bien-être et la sécurité de leurs enfants. Lorsqu'elles ont un niveau respectable d'instruction, ou sont financièrement indépendantes, les victimes auront recours au système judiciaire, alors que celles qui sont encore dépendantes de leur compagnon, leurs familles ou leurs traditions, feront appel aux associations de défense des droits de la Femme, dont S.O.S. Femmes Battues ou l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (A.L.V.F.). Même si le comportement des victimes a évolué, il reste ambigu : leur dépendance financière, leur mariage, les us et coutumes que leurs familles ne manquent de leur rappeler, les tiennent prisonnières de leurs engagements. Certaines chercheront quitter le mari dès la première menace de mort, sérieuse ou non, alors que d'autres attendront et toléreront jusqu'à ce que leur vie ou celle de leurs enfants soient en danger. Et parce qu'elles attendent souvent la limite de l'acceptable, le retour au domicile commun est difficile. Heureusement, quelques-unes n'attendent pas le degré critique et sollicitent une aide qui peut alors intervenir avec la participation du partenaire (conseil de famille, tentative de médiation, pour rétablir le dialogue). En effet, les traditions et les principes d'éducation, des hommes comme des femmes ignorent les droits et obligations des uns et des autres, même et surtout dans le cadre d'une polygamie encore objet de nombreux lieux communs.

o Les viols

Cette forme de criminalité existe, mais est peu prise en considération ou mal appréhendée par la population féminine : les victimes n'osent pas se plaindre car à moins de connaître l'agresseur, elles ont peu de chances d'être prises au sérieux. En effet, un certificat médical prouve qu'il y a eu rapport sexuel, mais pas l'absence de consentement d'une part, et l'imputabilité de l'infraction à l'auteur d'autre part. Ces difficultés toutes judiciaires découragent souvent les victimes. Il en est autrement lorsqu'il s'agit d'attentats à la pudeur sur mineurs de seize ans ou de moins de vingt et un an : les peines peuvent alors aller de deux à vingt ans d'emprisonnement. Il en est de même lorsqu'il s'agit de violences conjugales, les preuves tiennent en tels cas aux certificats médicaux qui constatent d'autres violences physiques, lesquelles sont souvent sanctionnées. Avouons que l'appui des associations de lutte contre de telles violences ont permis de faire évoluer l'image des femmes auprès des autorités, puisqu'il arrive que le Ministère de l'Action Sociale et de la Condition Féminine recommande ces associations à certaines victimes. Et même si c'est l'occasion pour certaines personnes mal intentionnées de régler leurs comptes, il est relativement aisé d'établir la vérité, au détriment des fausses accusations.

o La prostitution

Elle constitue aujourd'hui un fléau auquel il semble que personne ne puisse apporter de solution. En 1996, une mission des Nations Unies a entamé un projet afin de recenser les prostituées ; à l'occasion de l'enquête menée pour identifier les causes de ce fléau, les protagonistes ont constaté que la plupart des prostituées femmes adoptaient ce mode de vie par choix et non par contrainte (cf. S.O.S. femmes battues). L'identification à un modèle occidental brillant et la recherche de moyens faciles pour y accéder, conduisent ces jeunes femmes à vendre leur corps. La résurgence du crime organisé, notamment les " fey men " aux revenus et discours faciles, contribuent grandement à " promouvoir " cette activité. Elle touche toutes les couches sociales, et se manifeste de plusieurs manières, à l'intérieur des hôtels, restaurants, cafés et boîtes de nuit, et à partir d'une certaine heure de la soirée, le long du Boulevard de la Liberté, de l'Avenue De Gaulles, de la rue Pau ou de la rue Mermoz, de tout temps et à toute heure, lieu historique de " domiciliation " des prostituées et petits malfaiteurs, vu le prix modique d'un loyer, d'un repas, d'une femme. De plus en plus et pour les mêmes raisons, l'on assiste à la prostitution de jeunes hommes.

o La pédophilie

Contrairement à l'opinion généralement répandue, la pédophilie existe au Cameroun, et davantage qu'ailleurs. Peu médiatisée, cette déviation est lourdement sanctionnée par les

Tribunaux (de deux à vingt ans). Contrairement aux autres crimes sexuels, l'entourage des victimes dépose rapidement une plainte du fait que la colère l'emporte plus souvent sur la honte. Seule l'ignorance aujourd'hui, assez rare à DOUALA, pourrait motiver le silence du ou des parents de victimes de pédophilie. Néanmoins, lorsque l'auteur est un parent, voire le père de la victime, la honte est la plus forte et la mère, quand elle découvre la réalité, a du mal à se confier et à dénoncer. Il faudra pour cela que les abus atteignent une certaine gravité avant de susciter une révolte de sa part. Cela peut s'expliquer par un sentiment d'échec, renforcé par la tradition qui désigne la mère comme responsable de l'éducation des enfants et organe exécutif de la conduite du ménage. Ainsi, au sentiment de honte, s'ajoute une culpabilité qui l'empêche de parler, une crainte du regard extérieur, très pesant dans la société camerounaise, et du scandale.

o Le harcèlement sexuel

Autrement appelé la " promotion canapé ", il est banalisé et toléré, par les victimes et les représentants de l'ordre, au point d'être entré dans les mœurs, et accepté comme condition de réussite à un examen (entre professeur ou examinateur et étudiantes), une embauche (dans de nombreux corps de métiers) ou une procédure judiciaire (en cas de divorce). Plus qu'une manifestation de la violence, ce comportement apparaît, parce que tabou (les victimes en parlent rarement), comme une cause d'insécurité, eu égard au désespoir des victimes, mal compris et pris en charge, quand il l'est, par l'entourage, les services sociaux ou les intervenants dans la résolution des problèmes d'insécurité (cf. les solutions) quelque peu désarmés.

IV. LES CAUSES D'INSECURITE

- Les causes sociales

o Les difficultés de l'accès à l'enseignement

* Les grèves du corps enseignant

Les professeurs sont souvent en grève, parfois même pendant les périodes d'examens, ce sur l'appel des syndicats, dont les moyens d'action et d'expression sont extrêmement réduits et dont les mobiles ne sont pas toujours sociaux (annexe).

* La surpopulation des classes

Il est acquis par la loi applicable que le nombre d'élèves par classes peut se monter à 60 (soixante) (annexe). Cependant, ce taux est le plus souvent rencontré dans les Etablissements publics, où un professeur mal payé ne concentre son activité que sur les plus brillants. Les élèves " à problèmes " n'ont guère d'opportunité d'émerger, encore moins de réussir en de telles conditions d'enseignement. La bastonnade est autorisée, et parfois même conseillée par des parents peu enclins à traiter autrement d'éventuels problèmes psychomoteurs (ex. dyslexie, phobies)

* Les coûts élevés des frais de scolarité

Le principe, jamais appliqué, est que l'école publique, est gratuite. Les établissements publics font de leur mieux pour réduire au maximum les coûts, malheureusement, l'on assiste à de véritables rackets de la part de certains professeurs, et de certains Directeurs établissements qui créent des dépenses auxquels les parents doivent contribuer (carnet, cahiers spéciaux, ouvrage des instituteurs, photocopiés, etc.) Dans ces circonstances, les plus démunis ne peuvent suivre.

o Abandon scolaire

Il peut être motivé par la perte des revenus qui ont permis d'assurer la scolarité des enfants (décès ou chômage du chef de famille), par l'échec scolaire pour diverses raisons (environnement familial difficile, délinquance, manque de revenus, rackets, mauvaises fréquentations, etc.), par la maladie de l'enfant, mal prise en charge.

o Structures familiales défaillantes

La pauvreté est souvent l'un des facteurs les plus marquants de la qualité de l'éducation donnée aux enfants. En effet, il est rare qu'un enfant dont l'entourage est assailli de problèmes comme le chômage des parents, l'alcoolisme, les violences familiales, parviennent à un degré d'éducation acceptable. Dans le même registre, certaines formes d'éducation excluent totalement l'instruction conservatrice, créant des générations d'analphabètes. Les campagnes d'information orchestrées par les associations de femmes et les O.N.G. (CARE, U.S. Aid, etc.) ont permis l'implantation d'écoles, de cours du soir, permettant de donner aux enfants démunis un minimum acceptable. De plus en plus, on assiste à un sursaut d'orgueil des mères de familles qui, en dépit de leur manque d'instruction, sont prêtes à de petits travaux pour parvenir à envoyer leurs enfants à l'école. Dans les cas extrêmes, les enfants tentent eux-mêmes d'assurer leur scolarisation, parfois avec l'aide de tiers, parfois en trouvant un emploi leur permettant l'acquisition de fournitures scolaires (Bourses du Livre).

o Poids des traditions

Malgré la déclaration du Dr Nafis Sadik à BEIJING, en septembre 1995, le poids de la tradition est encore paralysant pour de nombreux individus, même dans les couches les plus instruites. Dans une société où la pauvreté donne le sentiment que les gens sont prêts à tout pour gagner de l'argent, de nombreuses organisations traditionnelles utilisent l'argument ethnique pour rassembler les natifs d'une région autour de leur tradition de naissance. En résulte un tribalisme exacerbé, qui s'il présente des avantages, en ce qu'il conduit à un regroupement duquel peuvent naître des solutions à un certain type de problème, peut devenir dangereux lorsqu'il se retourne contre les membres d'autres communautés ethniques, voire paralysant pour les adhérents à telles forme d'organisations : il n'est pas rare de constater que certaines femmes consentent à la polygamie pour éviter une mise au ban de la famille et les railleries du clan. De même, certaines traditions impliquent une subordination à des pratiques de sorcellerie qui peuvent influencer grandement sur le mode de réflexion et sur l'assurance des individus. Certains attribueront leurs difficultés dans tel domaine au fait qu'ils n'ont pas respecté telle pratique occulte traditionnelle, même si elle implique les enfants. D'autres trouveront la force de caractère suffisante pour ne pas se laisser influencer. Mais l'on constate que le seuil de tolérance aux violences, aux brimades est très éloigné des standards occidentaux, par respect pour la tradition.

o Difficulté d'accès à la Justice

Souvent par ignorance du fonctionnement judiciaire, parfois par crainte de la réaction de l'adversaire et de la corruption, les individus n'ont recours aux Tribunaux qu'en dernier recours. Ils iront plus facilement vers la Police qui se trouve ainsi investie de contentieux de toutes sortes, qu'elle tente de régler au mieux, même si elle n'est pas toujours compétente. La corruption ne l'épargne guère mais tout le monde à DOUALA connaît un membre des corps armés, ou a de la famille au sein des services de la Sûreté Nationale. La complexité des procédures, en dehors des procédures en matière sociales (droit du travail) gratuites et introduites par un organisme social, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, est également de nature à décourager les victimes d'abus de droit : il faudra prendre un avocat, dont on ne pourra payer les honoraires, il y aura des actes d'huissier ou d'autres actes extra-judiciaires à prendre en compte. Les frais dans le monde judiciaire sont élevés pour le Camerounais moyen, étant entendu que le S.M.I.G. (Salaire minimum interprofessionnel garanti) ne s'élève qu'à 23.950 FCFA, somme que certains ne gagnent même pas en un mois, alors que d'autres la dépense en une seconde. Pour tenter de pallier à ce type de problème, l'Administration a pris en texte permettant d'octroyer une assistance judiciaire aux plus démunis ; malheureusement, la procédure d'admission à l'assistance judiciaire est complexe, longue et réclame la production de documents dont certains ne peuvent même pas payer le formulaire, sans parler du fait que ceux qui pourraient y faire appel tentent maladroitement de préserver leur dignité et leur orgueil, parfois handicapant. L'inégalité sociale est également un facteur de la crainte d'en appeler aux Tribunaux pour défendre son droit : la stature sociale d'un individu ne

manquera d'être prise en compte en cas de litige. De ce point de vue, l'égalité devant la loi et les Tribunaux n'est pas réelle.

o Chômage

L'on rencontre de nombreux universitaires au chômage, car détenteurs de diplômes sans valeur sur le marché du travail, ou dont la formation est inadaptée aux secteurs d'activité cependant choisis (annexes). De même, il arrive que les postes qui sont créés dans une entreprise, ou au sein des Ets publics ou parapublics soient confiés aux membres de la famille des dirigeants de ces structures, malgré une évidente incompétence. Certains salariés desdites sociétés qui refusent de partir à la retraite, n'hésitant pas à produire de faux actes de naissance, empêchent ainsi les jeunes susceptibles d'obtenir un emploi d'y accéder, les amputant de leur confiance en eux-mêmes.

- Les causes urbaines

o Promiscuité

La naissance, avec les principaux axes routiers, de quartiers spontanés ont tôt fait de dépasser la communauté urbaine de DOUALA. Par ailleurs, en l'absence de stratégie de ville, portant sur l'évolution des quartiers, la construction, la croissance démographique, empêche tout contrôle sur le développement de ces quartiers, construits parfois en plein cœur de la cité avec des cases en matériaux provisoires, en tôles, parfois en " dur ", mais de la manière la plus élémentaire. L'on y rencontre des problèmes de salubrité importants, du fait de la stagnation des eaux usagées (absence de caniveaux), la multiplication des maladies (mauvaises conditions d'hygiène), la prolifération de parasites (souris, rats, serpents).

o Le manque d'infrastructures

Ou l'état désastreux des infrastructures existantes. Les rues sont en mauvais état, sans lumière, les circuits d'évacuation d'eaux usagées sont mal construits et mal entretenus, les constructions sont faites de manière anarchique, certains commerces sont implantés en bord de rue, dans des conteneurs. Il n'y a pas d'espaces de loisirs, et les quelques lieux publics qui en tiennent lieu sont dangereux pour les enfants (proximité d'une route, absence de protection).

- Les abus de droit

Au Cameroun, le plancton a autant de pouvoir que le patron. Cette maxime est d'autant plus vraie à DOUALA, qu'au sein de la Capitale économique, nombreux sont ceux qui pratiquent le clientélisme et permettent ainsi des passe-droits, sans hésiter à violer les droits les plus élémentaires des individus. Il pourra s'agir d'incarcération abusive, d'empiètements de terrains, de destructions ou de constructions sans tenir compte des droits des voisins. L'abus de confiance est certainement l'une des infractions les plus répandues dans les Tribunaux, ainsi que l'escroquerie et la détention sans droit de la chose d'autrui. Encore que l'on en connaisse les tenants et les aboutissants lorsque les victimes ont le courage de s'adresser à la Justice ; mais nombreux sont ceux, par manque d'information ou pour les difficultés d'accès à la justice, qui gardent le silence pour aboutir à des situations conflictuelles difficiles à résoudre par la suite.

V. LES AUTEURS DES CRIMES

- Les groupes de malfaiteurs

o Les gangs

Il arrive qu'ils soient constitués par des habitants du même quartier à risques, soutenus par une personne qui assurera la logistique, et qui appartient à une organisation plus importante. L'on y retrouve parfois des membres de divers corps armés (militaires, policiers, en service, à la retraite ou révoqués) (annexe). La question de la provenance des armes se pose toujours, la réponse résidant souvent dans la police ou les nombreuses sociétés de gardiennage autorisées à fournir à leurs employés des armes à feu, et qui n'hésitent pas à la louer à la

faveur d'un " coups ", pour des sommes modiques ainsi qu'au camp Yabassi (quartier chaud d'Akwa). Actuellement, à Douala, le prix d'acquisition d'un P.A. 9 coups est de FCFA 90.000 et un 12 coups, à FCFA 120.000. Leurs moyens sont importants, ce qui conduit à soupçonner le soutien de la Mafia, des " associations " de " fey-men ", de personnalités intégrées dans l'appareil d'Etat, ou des officiers de l'Armée camerounaise. Ils jouissent parfois d'une impunité qui leur permet des méthodes assez peu orthodoxes : avertissements par téléphone, par fax, interventions en plein jour, dans des lieux publics. Les plus professionnels agissent rapidement et efficacement ; les " amateurs " s'attardent sur les lieux au risque de se faire prendre. D'autres opèrent avec des taxis, souvent complices permettant la fuite, et étrangement, rarement appréhendés. Néanmoins, depuis l'opération " commandement opérationnel ", ces méthodes tendent à disparaître et ne bénéficient plus de cette publicité insolente des médias, vecteur de la psychose qui s'est installée à DOUALA.

o La Mafia

Les services de police en connaissent la présence grandissante depuis les guerres dans la région des Grands Lacs. Intéressée par la proximité du Nigeria, et par le calme ambiant, elle opère sans trop de problèmes du fait des appuis discrets dont elle jouit dans les milieux importants.

o Les " fey-men "

Parfois identifiés comme appartenant à des services étrangers d'espionnage ou de contre-espionnage (Avocat d'un " fey man "), ces individus, provenant pour la plupart de Nkongsamba, situé dans le Moungo, exploitent la naïveté et la cupidité de leurs victimes. Ils ont longtemps trompé la population grâce à une apparence d'aisance facile, et de patriotisme (coup de cœur pour les Lions Indomptables, à l'occasion de leur participation à la Coupe du Monde de 1992). Ils ont de ce fait bénéficié de l'appui des médias qui, comme tout le monde, ont découvert bien tard leur nature véritable. L'escroquerie consistait à promettre à leur victime de multiplier leurs sommes d'argent, ce qui existait déjà, mais à une échelle moins importante. Leur audace s'est affermie par le fait que peu d'entre elles se plaignaient. Ils ont commencé à être poursuivis lorsque des biens immobiliers étaient arrachés à leurs propriétaires, grâce à de faux actes, dressés par des Notaires peu scrupuleux, des abus de confiance, et des infractions à la loi fiscale. Ils continuent cependant d'être les héros d'une partie de la jeunesse camerounaise qui voient en eux de véritables rebelles à l'ordre établi, qui réussissent au nez et à la barbe des autorités.

VI. LES VICTIMES DE L'INSECURITE

Les expatriés

La communauté expatriée à DOUALA regroupe aussi bien des Européens (Français, Anglais, Espagnols, Grecs, Italiens), des Américains (qui vivent davantage en vase clos), que des Orientaux (Indiens, Turcs, Pakistanais), des Asiatiques, ou des Nord-Africains (Libanais, Algériens, Marocains). Ils sont installés au Cameroun depuis plus ou moins longtemps, de passage ou coopérants. Cibles idéales des malfaiteurs pour les braquages, cambriolages et autres violences, ils réunissent souvent tous les signes extérieurs de richesse que le Camerounais moyen convoite et considère qu'il aurait pu avoir s'ils n'avaient pas été là. Les règles semblent truquées du fait de leur présence. Il en résulte un sentiment de vengeance, qui, s'il a longtemps été réprimé, éclate avec la flambée de la criminalité. Leur regroupement en comité de défense et leur efficacité a, malgré l'invitation adressée à toute personne concernée de les rejoindre, provoqué un mouvement d'humeur au sein des Nationaux qui voient parfois en eux les causes d'une certaine forme d'insécurité (prostitution, braquages, cambriolages, etc.)

o Les femmes

Elles sont de moins victimes aujourd'hui que par le passé, grâce à leur niveau d'instruction, encore faible cependant (plus touchées par l'analphabétisation que les hommes), mais

également parce qu'elles sont, traditionnellement, le pilier de la famille ; elles sont prêtes à s'assumer par tous les moyens à leur portée. Elles vont vers l'information, et plus hardies peut-être que les hommes, s'accommodent de petits travaux pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Néanmoins, elles sont encore nombreuses à accepter de subir toutes sortes de frustrations et de déviations par respect de l'institution matrimoniale ou des traditions. La crainte de l'opinion générale est souvent plus forte que l'instinct de survie. D'autres sont prêtes à tout, voire à une forme de prostitution assez répandue consistant à se laisser entretenir par un ou plusieurs hommes, quitte à en supporter les violences physiques ou psychologiques. Les avortements sont encore, à DOUALA, nombreux, la planification familiale n'étant pas encore suffisamment ancrée dans les mœurs, et encore une cause importante de décès. A l'extérieur, elles sont davantage victime de vols.

Les handicapés (annexe)

Presque abandonnés à leur sort, la plupart finissent mendiants au coin d'un carrefour. Rares sont ceux qui sont acceptés dans leurs familles, qui les considèrent comme les émanations d'une malédiction, et qui prennent en charge leur éducation, leur instruction, leur émancipation. Les textes existent, mais les structures d'accueil sont peu nombreuses. Les sourds bénéficient de centre d'audiologies (2 à Akwa, 1 à Bassa) alors que les soins et appareils pour les handicapés moteurs sont trop onéreux pour être pris en charge, à moins de l'intervention d'associations ou d'organisations humanitaires qui contribuent, dans le cadre de diverses actions sociales à aider par des dons aux hôpitaux ou aux organismes les regroupant, lorsqu'ils l'acceptent, alors que d'autres se complaisent dans la mendicité.

o Les enfants Ils sont victimes de la plupart des crimes de mœurs (viols, prostitution, incestes, pédophilie), parfois avec le consentement ou la complicité de leurs parents. Ils sont aussi victimes de traditions abusives qui voient en eux, lorsqu'ils sont mal formés ou handicapés, l'émanation d'un mauvais esprit. Enfin, depuis que l'on réalise l'existence de mutilations liées aux trafics d'organes, il n'est pas rare que ceux qui vivent dans la rue, se retrouvent un jour mutilés. Si quelques-uns deviennent de jeunes délinquants, certains ne doivent leur instabilité qu'à l'abandon de leurs familles, à des mauvais traitements qui les poussent à fuir le logis familial, à une ignorance encore répandue des problèmes de l'adolescence.

VII. LES SOLUTIONS APPORTEES A L'INSECURITE URBAINE

- La réponse de la population

Le sentiment d'insécurité

* Les milices d'autodéfense

Elles sont de plus en plus nombreuses, principalement dans les quartiers résidentiels, dans les " cités dortoirs " de Bonamoussadi. Leur efficacité est toute relative et fonction, souvent de l'engagement des populations à les soutenir. Or, si plusieurs habitants tentent de s'y intéresser, la dérive morale en amène certains, heureusement peu nombreux à refuser leur contribution pour résoudre le problème de sécurité de manière solidaire.

* Les sociétés de " gardiennage "

Elles se sont multipliées depuis une dizaine d'années, et bénéficient de nombreuses largesses du gouvernement, dont certains membres ou certains proches sont intéressés au sein de telles sociétés ; deux d'entre elles, à DOUALA, sont très bien organisées et proposent des équipements de sécurité relativement efficaces : WACKENUT CAMEROUN, et AFRICA SECURITY. Parallèlement, le gardiennage est assuré avec contrôle et possibilité le cas échéant, d'identifier les éventuels malfaiteurs à la recherche d'une couverture au sein de la société. Enfin, leur action est efficace sur le terrain : elles coopèrent avec les services de Police et permettent, parfois, de retrouver les malfaiteurs.

* Les mesures de prudence

L'insécurité à DOUALA ayant plus ou moins existé, avec des périodes paroxystiques, les habitants ont intégré certaines mesures de prudence leur permettant de se sentir protégés. Il

est déconseillé par exemple aux femmes d'entrer, après une certaine heure, dans des auto-taxis comprenant trois hommes. Les écoles prennent soin de demander l'identité des personnes chargées de récupérer les enfants à la sortie des classes, et refusent de les confier aux inconnus. Les enfants en bas âge prennent le taxi en groupe à la sortie de l'école, pour ceux qui le peuvent, alors que les autres rentreront à pied, en prenant garde de ne pas adresser la parole aux importuns. Pendant les flambées de la criminalité, l'heure de fermeture des magasins était avancée pour permettre aux employés de rentrer plus tôt. Il en était de même pour les cafés, cabarets et boîtes de nuit, qui y étaient de toute façon, contraints, puisque moins fréquentés. Les taxis avaient alors pris le parti, pendant les troubles, de refuser d'entrer passé 20 heures dans certains quartiers identifiés comme des quartiers à risque (New-Bell, Nkongmondo, New-Deïdo, Village, Ngangue, etc.). Pour pallier à l'absence d'électrification des rues, les habitants gardent, parfois, les lampes de leur portail allumées toute la nuit. L'on aménage désormais des systèmes de sécurité intérieurs : des barres de fer en travers des portes, des verrous intérieurs, des chaînes cadénassées ou des crochets internes que l'on puisse cadénasser, des alarmes pour ceux qui en ont les moyens, etc.

* Les chocs émotionnels et les réactions violentes

* L'apathie, la résignation

Lors de la flambée de la criminalité, entre 1999 et 2000, l'on trouvait certains particuliers, tenanciers de bars ou de restaurant, qui conservaient une certaine somme, plus ou moins importante, parfois fixée par les malfaiteurs qui s'annonçaient par fax, en cas de braquage ou de cambriolage. On a également assisté au découragement des populations qui ne savaient plus à qui formuler les plaintes peu écoutées ou comprises. Ceux qui le peuvent s'assurent les services de société de gardiennage ou de gardiens privés dont le salaire dépasse rarement le S.M.I.G., à moins d'une certaine ancienneté, mais étrangement sans trop croire à l'efficacité de telle mesure, le gardien étant le premier suspect en cas d'incident. * La xénophobie Notamment, à l'occasion des crimes contre les enfants : à la suite de la décapitation du petit NYOBE, courant 1995, les suspects ayant été identifiés comme des Nigériens, il a fallu prendre des mesures de protection de la population nigérienne à DOUALA. De même, à l'occasion d'assassinats perpétrés contre des Camerounais au Gabon, les autorités de DOUALA, avaient eu l'obligation de protéger la communauté gabonaise des exactions perpétrées à son encontre.

* La justice populaire

On assiste à des séances de lynchage (pendaison, brûlure, passage à tabac) dans tous les quartiers à risques, avec les règlements de compte et les bagarres, parfois mortelles. Il n'y est pas question de faire appel à la police, eu égard à la concentration de malfaiteurs qui y habitent, et chacun voulant marquer son territoire, n'a d'autre recours que la violence ; pour se faire respecter, mais également pour décourager d'éventuelles récidives. Lorsque la Police intervient, il est généralement trop tard et les auteurs de ces violences sont couverts par la loi du silence.

* La méfiance

* L'armement

Les coûts des armes étant de moins en moins élevés, de nombreux ménages ont fait l'acquisition d'armes et de munitions qu'ils conservent chez eux. De même, les autorités sont moins réticentes et, peut-être à tort, moins regardantes sur les attributions d'autorisation de port d'armes.

* Les chiens de garde

Le commerce canin s'est amplifié à DOUALA : la plupart des expatriés et des Nationaux ont pris un voire des chiens de garde. Et si parfois un écriteau est placé sans qu'il n'y ait le moindre animal derrière la clôture, les chiens de race sont de plus en plus recherchés (les bergers allemands ou danois, les rothweillers, les dobermans, etc.)

* Les regroupements

Les expatriés, cibles favorites des malfaiteurs, se sont, après quelques mois d'attaques incessantes, spectaculaires et très médiatisées, rassemblés dans le cadre d'une cellule de crise. Celle-ci regroupait certes des particuliers, des hommes d'affaires, des hommes de lois, quelques membres des forces de l'ordre et, invitant les Camerounais qui se sentaient concernés à les rejoindre, ont interpellé les autorités sur le problème de l'insécurité à DOUALA ; c'est ainsi qu'après plusieurs réunions, plus ou moins fructueuses, est née la décision d'un " commandement opérationnel ".

o L'intervention des groupes sociaux

* Les associations de quartier

On en compte de nombreuses, principalement dans les quartiers à risques, constituées principalement de jeunes. Elles n'hésitent pas à rencontrer les " notables " pour obtenir l'aide financière dont elles ont besoin, ou l'intervention du Chef de quartier, quand il est élu, beaucoup moins quand il est " imposé " par l'Administration. Elles organisent les rondes de quartier, distribuant des lampes-torches, des machettes, le cas échéant, ou des gourdins de fortune. Elles luttent, avec peu d'efficacité cependant, contre la délinquance, en organisant des cours du soir, dans certains quartiers, des rencontres sportives ou des fêtes. Elles peuvent être un vecteur de moralisation, lorsqu'elles sont une branche d'une organisation traditionnelle, religieuse ou culturelle.

* Les associations de femmes

L'on ne sait si par manque d'encadrement, ou par ignorance, leurs actions ne sont pas toujours efficaces et ne rencontrent pas la médiatisation qu'elles méritent. Cependant, elles constituent souvent un lieu de rencontre, de discussions et d'encouragement pour lutter contre les frustrations familiales, conjugales, professionnelles (ex. les femmes de Njo Njo Centre).

* Le Chef Traditionnel :

Son autorité est assise sur la crainte de ses supposés pouvoirs surnaturels. Il a pouvoir sur les hommes envers lesquels il use parfois de barbarie. Cette autorité est remise en cause à l'occasion d'élection (plutôt que la transmission du pouvoir par la naissance), et par une jeunesse qui n'a plus foi en lui et aux valeurs qu'il véhicule ou stigmatise, souvent du fait de sa " vassalisation " (financière, politique) à l'administration en place.

* Les organisations ou associations culturelles

Elles sont aussi nombreuses qu'il y a d'ethnies et de plus ou moins grande importance. Représentées dans toute la ville, les manifestations qu'elles organisent, grâce aux cotisations de leurs membres et aux dons qu'elles peuvent recevoir, sont l'occasion d'éprouver la solidarité entre membres de la même communauté ethnique et de transmettre des messages plus ou moins forts, mobilisateurs et suivis. Il arrive qu'elles se mobilisent pour restaurer un édifice ou construire dans l'intérêt général. Malheureusement, l'impact de leur action est limité par l'ignorance de la jeunesse, difficile à mobiliser. Celles des associations culturelles qui ont conscience de ce problème, tentent de le résoudre par une petite médiatisation, et par la création d'ateliers (annexe).

* La médecine traditionnelle

Faute de moyens, plusieurs Camerounais font appel à elle. Si parfois d'honnêtes "tradipraticiens " dirigent les patients démunis vers les centres sociaux, en cas de besoin, les hôpitaux à moindres coûts, les nombreux charlatans sont à l'origine de plusieurs décès.

- Les solutions formelles

L'action gouvernementale :

La politique définie par le Président de la République vise à combattre l'exode rural, à restaurer et faciliter l'accès à l'éducation, aux soins, au travail et à des conditions de vie acceptables. Mais sur le terrain, l'on réalise qu'aucune stratégie de la Ville n'est mise en place, à l'exception d'actions ponctuelles auxquelles les O.N.G. et associations existantes associent les collectivités locales. L'insécurité, au niveau étatique, ne s'envisage concrètement que par rapport à la criminalité, à laquelle l'Etat a choisi de répondre par la répression.

* Les stratégies de répression mises en œuvre en usant les corps armés

* L'opération " mains propres " :

Il s'est agi de lutter contre les abus de pouvoirs au sein de l'administration, en renforçant les contrôles des agents ou cadres susceptibles d'en être auteurs (annexe).

* Le commandement opérationnel (annexe)

L'augmentation de la criminalité entre 1999 et 2000 a conduit les populations à se réveiller et à forcer la main du Pouvoir, conduit à la mise en place du commandement opérationnel. Ainsi, l'Armée, la Police, la Gendarmerie, les Sapeurs Pompiers contribuent tous à assurer la sécurité dans les rues de DOUALA, en procédant à des contrôles d'identité, des interventions dans les lieux où ils seraient avertis d'une agression ou d'un braquage. Les méthodes très rudes utilisées au départ, ont laissé la place à une organisation hiérarchisée où les autorités locales ne sont guère qu'informées, le Ministère de la Défense étant depuis, un peu plus concerné par la sécurité des citoyens, ou au moins est-ce le sentiment positif développé par cette opération, à laquelle les populations adhèrent, n'hésitant jamais à coopérer. Quelques abus ont été rapportés, et il est vrai qu'en termes de probabilités, ils soient vraisemblables mais la population est " endormie " par son soulagement.

* L'action

Malgré une réelle volonté, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des différentes actions prônées par le gouvernement, les moyens de la Police et des corps d'armées engagés dans de telles actions sont limités. En effet, il n'est pas rare qu'un commissariat ne dispose pas de véhicule permettant les rondes, dans le meilleur des cas en trouvera-t-on deux pour quadriller tout l'arrondissement, le véhicule personnel du Commissaire étant de facto réquisitionné. De même, les armes et les munitions sont distribuées au compte gouttes, ce qui peut n'être pas négatif, mais devient un handicap face au suréquipement des bandes de malfaiteurs, dont les moyens sont nettement plus importants. Par ailleurs, l'absence de déontologie des médias tend à leur nuire plutôt qu'à leur servir, aucune collaboration réelle ne semblant possible. Enfin, les éléments ont, sur les organes de Justice, un regard déçu : ils vivent très mal l'impunité de certains malfaiteurs qu'ils expliquent par la compromission des différents acteurs de la Justice.

* Les méthodes

* L'utilisation d'indicateurs Elle a, à plusieurs fois été réprouvée par l'opinion publique, malheureusement, les services de Police ont peu de moyens d'obtenir des informations, notamment dans les quartiers difficiles où résident les délinquants. Ils peuvent être incorporés dans la Police, attendant de pouvoir intégrer l'école de Police. Il peut également s'agir de délinquants que la Police laisse échapper à l'occasion d'une infraction mineure, en échange d'informations, au risque de leur voir commettre des infractions plus graves. La délation étant un des moyens encouragés par les services de police, il peut s'agir d'honnêtes citoyens, comme de personnalités mal connues et dont les activités sont des plus floues : marabouts, prostituées, tradipraticiens, etc.

* La torture

Elle a et continue d'être utilisée pour parvenir aux aveux ou aux informations, ce malgré la ratification par l'Etat du Cameroun de la Charte Africaine des Droits de l'Homme, et son adhésion à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (15.09.1996) à la suite de laquelle a été votée la loi n° 97/009 du 10.01.1997

modifiant l'article 132 bis du code pénal sur la répression de la torture. Malheureusement, ce texte n'est pas respecté, les victimes de torture n'étant pas incitées à dénoncer leurs bourreaux.

o L'action municipale

* Les mairies

Les maires et leurs adjoints déplorent l'absence de politique de la Ville. Néanmoins, et malgré qu'ils soient mis à l'écart des campagnes répressives organisées par le Gouvernement, ils tentent de participer ponctuellement aux actions entreprises par les O.N.G., et autres associations à but non lucratif, dans le but d'améliorer le sort des populations.

* Le Centre d'Insertion des Démunis :

Créé par Mme EKABOUMA, Adjoint au Maire de DOUALA Ier, ce centre a pour but de permettre aux jeunes défavorisées ne pouvant accéder à l'enseignement, l'apprentissage de petits travaux leur permettant d'améliorer leur condition de vie (annexe). Calqué sur le modèle des Homes ateliers, destinés à la réinsertion des jeunes prostituées, ce centre constitue une alternative intéressante pour les femmes à la recherche d'une relative indépendance financière.

* Le " Noël des prévenus " : Pour aider à la réinsertion sociale des prévenus, le Gouverneur du Littoral, Emmanuel EBAN OTONG, a organisé une semaine culturelle au sein de la Prison Centrale de DOUALA ; les détenus ont ainsi pu fêter Noël en organisant diverses manifestations.

* L'information :

Elle est difficile et consiste en communiqués, banderoles et dans le meilleur des cas, quelques lignes dans les journaux locaux, malheureusement après l'événement. La publicité autour de telles manifestations sont rares, et organisées par les différentes sections du parti au pouvoir : le R.D.P.C..

- Les solutions informelles

L'intervention des O.N.G.

* Association "Main dans la Main "

Cette association a pour but de s'occuper également de l'enfance démunie, et plus particulièrement des orphelins ; par son action, elle parvient, en travaillant avec des organismes d'entraide sociale, le Ministère de la Condition Féminine, et ponctuellement avec les collectivités locales, à assurer la scolarisation des enfants dans le besoin.

o L'intervention des associations à but non lucratif

* Lyon's Club et Rotary Club

C'est régulièrement que différentes sections de ces associations, organisent des actions humanitaires, destinées à améliorer le sort des citoyens, et à faciliter l'accès aux soins, à l'éducation, à l'enseignement. Grâce à une grande capacité de mobilisation de moyens financiers, elles parviennent à construire des hôpitaux, des écoles, des pavillons, des salles de classe, ou plus simplement à faire des dons aux associations déjà existantes et dont l'action participe du mieux être des tranches défavorisées de la population (annexe).

* Club " Enfance et développement " (annexe)

Dirigée par un Médecin, le Dr KAPTUE, cette association a pour but d'apporter aide et assistance aux enfants malade, démunis ou non par des dons,

* Association " Soroptimist International Bonabéri " (annexe)

Dirigée par Sœur Mary Roumy, cette association a pour but de venir en aide aux enfants de la rue, en leur proposant des foyers d'accueil (Chaîne des Foyers Saint Nicodème), la disponibilité de professionnels ou de bénévoles, pour prendre en charge et régler leurs

problèmes, le plus souvent familiaux ou sociaux. Grâce aux dons qu'elle reçoit, elle a pu construire les foyers, aménager des ateliers, des salles de classe, et employer des éducateurs à cette fin. * " S.O.S. Femmes Battues " Cette association a but non lucratif s'est engagé dans la lutte des violences faites aux femmes, qu'elles soient de nature physique, morales, psychologiques, en leur fournissant une écoute attentive, un soutien dans leurs démarches en vue ou de quitter le domicile conjugal, ou de réinstaller un climat acceptable au sein de leur foyer.

* Les organisations religieuses

La liberté de culte au Cameroun a conduit la création, voire la résurgence de plusieurs sectes et mouvement religieux, dont certains ont une action bénéfique, tendant à aider ses membres. Les religions catholiques et protestantes ont des actions sociales qu'elles mettent en œuvre, sont organisées en ateliers regroupant les femmes, les hommes et les enfants. Elles s'occupent de dons aux pauvres, d'activités diverses et pour les jeunes, de lectures bibliques. Il est intéressant de relever que l'association religieuse bouddhiste SOKKA GAKAI INTERNATIONAL s'est implantée au Cameroun et organise également des ateliers lui permettant la moralisation et la prise en charge des jeunes, les encourageant à se prendre en main et à organiser leur vie, entre autres actions. Elle prône le dialogue entre les individus, en accord avec les principes bouddhiste de respect de soi et de tout être humain.

En conclusion, nous pourrions dire que les organes de résolution du problème de sécurité existent, et il existe également une réelle volonté des populations d'œuvrer à un mieux être et à jouir de leur ville en éliminant l'insécurité et la violence urbaine. Jusqu'à maintenant, l'Etat, à l'origine du problème et maîtrisant plus ou moins toutes les solutions apportées et consistant en réalité en l'adoption de mesures de répression. Il est grand temps qu'une véritable politique de maîtrise de la Ville soit mise sur pied, de l'avis de tous les interlocuteurs, et que soient privilégiées des actions de prévention de la criminalité, pour prendre en charge une jeunesse laissée à l'abandon, et dont les repères sociaux sont bouleversés.